

Affaire Hrant Dink : une enquête sur le chef de la police d'Istanbul enfin possible

mercredi 27 février 2008, par [Reporters Sans Frontières](#)

Le 21 février 2008, Reporters sans frontières a appris que le tribunal administratif départemental d'Istanbul avait décidé que le chef de la police de cette ville, Celalettin Cerrah, ainsi que son équipe pouvaient faire l'objet d'une enquête, pour ne pas avoir pris les mesures de précaution nécessaires avant l'assassinat du journaliste Hrant Dink, le 19 janvier 2007.

« Nous nous réjouissons de cette décision, qui va dans le bon sens concernant l'établissement de toutes les responsabilités dans ce dossier. En revanche, nous déplorons le fait que les avocats de la famille Dink, pourtant partie prenante dans ce dossier, ne sont pas correctement informés des développements qui les concernent au premier chef », a déclaré Reporters sans frontières.

Le 19 février, l'avocat de la famille Dink, Fethiye Cetin, a déclaré que le tribunal administratif avait cassé la décision du gouverneur d'Istanbul et demandé que l'enquête sur les hauts fonctionnaires soit approfondie. Fethiye Cetin a précisé que les avocats des parties civiles n'avaient pas été avertis de cette décision dont ils ont eu connaissance par leurs propres sources d'information.

C'est pourquoi ils ont décidé de saisir la préfecture d'Istanbul et le ministère de l'Intérieur et de porter plainte contre ceux qui ne leur ont pas fait part des évolutions judiciaires et administratives survenues dans l'affaire. « Nous ne sommes malheureusement informés des avancées (...) que par l'intermédiaire de la presse et par nos propres moyens. Nous réclamons que les responsables qui font preuve de négligence soient sanctionnés », a-t-elle ajouté.

La police d'Istanbul est accusée par la famille Dink de n'avoir pas pris les mesures de précaution nécessaires après que la police de Trabzon (Nord-Est), où l'assassinat a été planifié, l'avait informée de l'arrivée dans la capitale, quelques mois avant l'assassinat, de Yasin Hayal, l'un des principaux commanditaires du crime. Les forces de l'ordre de Trabzon auraient même précisé que ce dernier séjournerait chez son frère Osman Hayal, boulanger sur la côte asiatique de la ville.

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur, Besir Atalay, a désigné deux inspecteurs et un fonctionnaire de police expérimentés afin qu'ils rédigent un rapport détaillé sur l'enquête.

Les services du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan mènent également une enquête sur la manière dont l'arme du crime est parvenue au tireur, Ögün Samast.

La quatrième audience du procès Hrant Dink doit se dérouler le 25 février prochain, devant la 14^e chambre de la cour d'assises d'Istanbul. En tout, 19 personnes, dont 8 sont incarcérées, sont accusées d'avoir, d'une manière ou d'une autre, contribué à l'assassinat du journaliste.

Sources

[Article original](#) publié sur le site de Reporter Sans Frontières le 21 février 2008